



## FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019



Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Fidèle à l'engagement du conseil municipal d'assurer la plus grande transparence possible de l'administration municipale et conformément aux dispositions du code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2019, ainsi que le rapport du vérificateur externe. Le sommaire du rapport financier 2019 est disponible sur notre site internet.

Stéphane Séguin, maire

## LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2019 indiquent des revenus de fonctionnement et d'investissement de l'administration municipale de 2 122 850 \$, alors que les dépenses de fonctionnement ont été de l'ordre de 2 080 237 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), l'administration municipale a réalisé en 2019 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 86 939 \$, ce qui porte le surplus accumulé non affecté à un solde de 226 937 \$.

Cet excédent est principalement attribuable à des revenus additionnels de droits de mutation et de mise à jour de l'évaluateur, de produit de cession, d'intérêts sur arriérés de taxes, du régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables ainsi qu'à des transferts additionnels de différents ministères tel le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET).

---

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2019 ont été vérifiés par la firme Charlebois et Gratton CPA Inc. Dans le cadre de cette vérification, l'auditeur a mentionné dans son rapport qu'il est d'avis que « les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Montpellier au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

**TRAITEMENT DES ÉLUS**

La Loi sur le traitement des élus prévoit que le rapport financier doit inclure une mention de la rémunération et de l'allocation des dépenses de chaque membre du conseil de la Municipalité. Toutefois, par souci de transparence, je désire également le faire dans le présent document qui vous présente les faits saillants.

Ainsi, pour 2019, la rémunération et l'allocation de dépenses de chaque membre du conseil étaient les suivantes :

	Rémunération (excluant charges Sociales)	Allocation de dépenses
Stéphane Séguin	20 088 \$	9 676 \$
Diane Thibault	6 325 \$	2 879 \$
Bernard Riopel	6 976 \$	2 879 \$
Jean-Guy Périard	6 896 \$	2 879 \$
Ghislaine Jean	6 439 \$	2 879 \$
Pier-Carl Bédard	6 255 \$	2 879 \$
Victor Boulay	6 325 \$	2 879 \$

Note : Comprend la rémunération, les allocations de dépenses et les séances extraordinaires que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité. La rémunération du maire comprend également celle de la MRC Papineau.

**IMMOBILISATIONS**

Plusieurs réalisations ont été complétées. Au total, l'administration municipale présente dans ses états financiers des dépenses d'investissement d'un peu plus de 178 147 \$, dont 23 % ont été financés par subventions gouvernementales.

Parmi ces réalisations, notons :

• Achat de deux terrains pour virées municipales;	17 354 \$
• Aménagement de la cuisine du centre communautaire, grâce à l'obtention d'une subvention de « Nouveaux Horizons » par le biais de l'Association des Loisirs et d'une contribution de la Municipalité;	46 463 \$
• Rénovation de la caserne incendie (plancher en époxy et bas des murs en muralex);	16 230 \$
• Achat d'une fournaise pour le centre Communautaire;	3 503 \$
• Achat de systèmes informatiques;	1 023 \$
• Achat d'un système de chaîne On-spot pour le camion 414 (autopompes);	4 467 \$
• Achat d'enseignes de rue (secteur villageois);	1 477 \$
• Achat d'un système de contrôle d'accès aux bâtiments (clé à puce);	8 406 \$
• Achat de stations pour les matières résiduelles grâce à au programme d'aide financière pour la récupération hors foyer;	7 727 \$
• Disposition de propriété destiné à la revente;	2 184 \$
• Divers travaux de voirie;	52 585 \$
• Rénovation de la bibliothèque;	6 226 \$
• Achat de deux radars de vitesse;	10 498 \$

## ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ ET ÉVALUATION FONCIÈRE

Au 31 décembre 2019, la dette à long terme totale de la municipalité était de 321 815 \$ pour l'ensemble de la municipalité, dont la charge est répartie comme suit :

- Aqueduc et trottoir : 153 800 \$
- Camion incendie : 32 715 \$
- Unité d'urgence : 44 200 \$
- Garage municipal : 91 100 \$

Le montant total de la dette à long terme a diminué de 55 000 \$, comparativement au 31 décembre 2018.

Le ratio d'endettement total net à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisé est de 0,39 \$, comparativement à celui de l'ensemble des municipalités de la MRC Papineau de 2018, qui était à 0,96 \$, et à celui de l'ensemble des municipalités du Québec de la même classe de population (1 à 1 999 habitants), qui était à 2,17 \$.

Au 31 décembre 2019, l'évaluation foncière totale des immeubles imposables de la municipalité s'élevait à 130 957 000 \$, soit une légère hausse de 1,66 % par rapport à l'année précédente.

## CONCLUSION

En conclusion, le rapport financier au 31 décembre 2019 démontre que la Municipalité est en bonne situation financière et je souhaite remercier toute l'équipe des fonctionnaires et des élus pour leur précieuse collaboration.

Ensemble, continuons de créer un milieu de vie riche et dynamique, où il fait bon vivre!



Présenté à la séance ordinaire du Conseil municipal du 1 juin 2020